

Devenir nettoyeur de tombes en auto-entrepreneur

Description

L'auto-entrepreneur en nettoyage de tombes évolue dans un domaine qui semble peu attractif. Or, il gère souvent de nombreuses demandes, contrairement à ce que l'on pense. Pour diverses raisons, les familles ont rarement envie de s'occuper de l'entretien du lieu où les corps de leurs proches sont déposés.

Mais avant de se lancer, mieux vaut bien se renseigner sur le métier et les démarches de [création de sa micro-entreprise](#). Il est tout aussi important de se préparer au mieux pour démarrer sereinement l'activité et assurer la réussite du projet.

[Créer ma micro-entreprise en ligne](#)

En quoi consiste le métier d'auto-entrepreneur en nettoyage de tombes ?

Le métier d'[auto-entrepreneur](#) en **nettoyage de tombes** consiste à :

- Brosser l'ensemble du monument ;
- Désherber autour de la sépulture ;
- Déneiger un caveau ;
- Nettoyer les lieux ;
- Effectuer des travaux de rénovation.

Bon à savoir : certaines entreprises de pompes funèbres refusent de prendre en charge la rénovation de sépultures.

C'est au professionnel d'enlever et de **remplacer également les fleurs fanées**. Elles peuvent être, soit :

- Offertes en supplément ;
- Achetées par la famille.

Mais les missions du nettoyeur de tombes **ne se limitent pas au dépôt et à l'arrosage de plantes**. Quand la sépulture est abîmée, il se charge de :

- Refaire les joints et les lettrages ;

- Remettre du gravier neuf.

Quand il le faut, il **informe également la famille sur la nécessité de changer la pierre tombale**. Certains nettoyeurs de tombes prennent le soin d'envoyer une photo de leur travail à leurs clients, une fois le travail effectué.

Il est bon de noter que l'auto-entrepreneur en nettoyage de tombes dans un secteur lucratif. En effet, c'est un **métier en plein développement** malgré le fait que le marché est considéré depuis toujours avec appréhension. Les demandes sont généralement nombreuses. Soulignons qu'elles se multiplient surtout à l'approche de la Toussaint.

Pour de multiples raisons, les familles ne peuvent pas se charger de l'entretien de leurs tombes. Certaines vivent par exemple à l'étranger tandis que d'autres, étant encore impactées par la perte de leur proche, n'ont pas la force d'y retourner.

Bon à savoir : les services municipaux n'entretiennent pas les tombes. Ils font uniquement un entretien minimum des cimetières.

Comment devenir nettoyeur de tombes en auto-entrepreneur ?

L'auto-entrepreneur en nettoyage de tombes doit développer quelques qualités pour mettre toutes les chances de son côté et réussir dans le domaine. Mais le métier est ouvert aux autodidactes. En effet, il **peut être exercé sans diplôme**.

Prérequis

Comme cité précédemment, le métier est accessible sans condition de diplôme. Il est alors possible de se reconverter dans le domaine du nettoyage de tombes peu importe la profession exercée. Quelle que soit la situation, le futur auto-entrepreneur peut toutefois **suivre des formations spécifiques** pour apprendre à diversifier son offre. C'est un bon moyen de se distinguer de la concurrence. En effet, il serait intéressant de proposer des services complémentaires, par exemple les compositions florales.

À noter : avant de démarrer l'activité, mieux vaut s'assurer que l'on ne présente aucune allergie aux produits dont on doit se servir pour nettoyer le marbre.

Qualités

Parmi les **qualités personnelles et professionnelles indispensables à l'exercice du métier**, on distingue :

- L'empathie ;
- Le tact.

Il faut qu'il sache parler avec délicatesse en échangeant avec les familles, notamment lorsque le décès est récent. D'autre part, il doit savoir **rester discret** afin de ne pas importuner les visiteurs d'un cimetière qui viennent s'y recueillir.

Le nettoyeur de tombes indépendant doit **faire preuve de rigueur** également parce que ses clients s'attendent généralement à un travail bien fait et peuvent demander une photo bilan pour s'assurer que la prestation se déroule bien comme ils le souhaitent.

Bon à savoir : l'auto-entrepreneur peut éventuellement utiliser le cliché pour faire de la publicité, mais il ne doit pas oublier de demander une autorisation auprès du client avant de le faire.

D'autre part, il est tout aussi important qu'il sache bien s'organiser pour parvenir à répondre les demandes dans les temps. Et il est préférable qu'il ait une **bonne condition physique** parce qu'il doit souvent utiliser un matériel lourd, voire travailler sous la pluie ou la neige.

Créer son statut d'auto-entrepreneur

Le futur auto-entrepreneur en nettoyage de tombes doit accomplir les formalités en ligne. Pour devenir auto-entrepreneur, il doit déclarer son activité auprès du guichet des formalités des entreprises (ou guichet unique). Des pièces justificatives peuvent également être demandées, en fonction de la situation de l'auto-entrepreneur : une pièce d'identité, une déclaration de non-condamnation, un justificatif de domicile, etc...

A la suite de cette déclaration, l'auto-entrepreneur reçoit un numéro SIRET et pourra débiter son activité.

Quelles sont les obligations d'un agent d'entretien de tombes ?

L'**agent d'entretien de tombes** a un certain nombre d'obligations à respecter. Parmi

celles-ci figurent notamment :

- La souscription d'assurances ;
- L'établissement d'un contrat de [prestation de services](#).

Bon à savoir : outre ces obligations, le travailleur indépendant est tenu de respecter également un plafond de chiffre d'affaires de 77 700 euros et de payer ses cotisations sociales dont le montant est de 21,2 % du CA.

Formation

Aucune formation obligatoire n'existe pour exercer l'activité de nettoyage de tombes. Un CAP Marbrier du bâtiment et de la décoration serait un atout en évoluant dans le domaine. Il serait tout aussi intéressant de suivre des **études en art floral** pour pouvoir proposer des services complets autour des fleurs.

Afin de maîtriser les subtilités inhérentes aux matériaux utilisés, il serait avantageux de suivre une **formation en marbrerie ou en architecture funéraire**. Elle permet d'apprendre à choisir les méthodes les plus adaptées et les produits d'entretien adéquats pour obtenir le résultat escompté.

D'autre part, une **formation en produits ménagers** donne au [travailleur indépendant](#) la possibilité d'en savoir plus sur les divers détergents disponibles sur le marché. Mais celle-ci ne sera pas axée sur les matériaux d'extérieur ni le travail de la pierre.

Contrat de prestation

Certains clients font appel au service de l'auto-entrepreneur en nettoyage de tombes pour réaliser une intervention ponctuelle. D'autres préfèrent opter pour un **contrat d'entretien régulier**. Dans le document seront entre autres, répertoriés les :

- Missions à accomplir ;
- Conditions de travail ;
- Tarifs ;
- Conditions liées au paiement.

Le travailleur indépendant a le choix également d'**envoyer un devis** reprenant les :

- [Conditions générales de vente](#) (CGV) ;
- Informations essentielles.

Les CGV peuvent généralement être consultées en ligne ou bien à la demande du

client. Souvent, elles **décrivent dans les moindres détails les droits et obligations du nettoyeur de tombes**. En règle générale, elles contiennent diverses clauses spécifiques indiquant par exemple :

- Les prix ;
- Les modalités de paiement ;
- L'escompte ;
- Les cas de force majeure ;
- Le droit de refus de commandes.

À noter : faisant office de bon de commande, le document doit être retourné, signé et daté avant l'exécution des tâches, avec la mention « Lu et approuvé ».

Assurances disponibles

Sa profession n'étant pas réglementée, **le nettoyeur de tombes ne se trouve pas dans l'obligation de souscrire une assurance**. Néanmoins, il lui est vivement conseillé de se protéger contre certains risques liés à ses déplacements fréquents et à tous ceux qui peuvent survenir dans le cadre de son activité, d'autant plus que le coût des pierres tombales est particulièrement élevé.

Parmi **les assurances qu'il est préférable de souscrire**, on distingue :

- La garantie Responsabilité civile pro ;
- La [protection juridique](#);
- L'assurance automobile professionnelle.

Cette dernière permet de couvrir aussi bien les dommages causés à la voiture que son contenu au moment du sinistre. Au sujet de l'[assurance responsabilité civile professionnelle](#), elle **protège l'assuré** contre les dégâts pouvant être subis par un tiers dans le cadre de l'exercice de la profession. Quant à la protection juridique, elle permet de bénéficier d'un service d'accompagnement en cas de litige avec un client.

Comment bien démarrer son activité ?

Pour bien démarrer son activité, l'auto-entrepreneur en nettoyage de tombes doit se préparer au mieux, en réalisant par exemple une [étude de marché](#). Il est également préférable qu'il dispose du matériel nécessaire à l'accomplissement de ses missions bien avant de se lancer. De même, la phase de recherche de premiers clients peut lui prendre du temps. Il vaut alors mieux l'entamer **avant de concrétiser son projet**.

Notons qu'il vaut mieux se lancer vers le mois d'octobre, la période de l'année où les familles sont plus nombreuses à fleurir les tombes afin d'honorer leurs proches défunts.

Faire une étude de marché

Cette démarche **permet d'obtenir un certain nombre d'informations essentielles à connaître avant de démarrer l'activité**. En effet, elle donne par exemple la possibilité de s'informer sur :

- La concurrence ;
- Les prestations proposées sur le marché ;
- Les besoins des potentiels clients.

Grâce à l'étude de marché, le futur auto-entrepreneur en nettoyage de tombes saura si le secteur dans lequel il se lance est intéressant ou non. Elle lui **permet également de proposer des prestations originales**, différentes de celles qui sont déjà disponibles sur le marché. Pour ce faire, il peut établir des partenariats et mettre en place des services complémentaires.

Acquérir le matériel nécessaire

Le nettoyeur de tombes **utilise un équipement spécifique pour accomplir son travail**. Il a alors tout intérêt à réaliser un investissement pour bien démarrer son activité. En effet, il faut qu'il se procure par exemple :

- Des outils de nettoyage ;
- Un jet haute pression ;
- Des outils de jardinage ;
- Des produits d'entretien ;
- Un véhicule adapté pour le transport des matériels et des fleurs.

L'auto-entrepreneur en nettoyage de tombes doit acheter également du **matériel de réparation** pour réaliser certaines tâches, telles que :

- Le rebouchage des fissures ;
- La réparation des plaques.

Trouver vos premiers clients

Pour démarrer sereinement son projet de création d'auto-entreprise, le nettoyeur

de tombes doit trouver ses premiers clients en adoptant une bonne stratégie de communication. Pour toucher la cible proche de chez lui, il peut :

- Miser sur le bouche-à-oreille ;
- Déposer des cartes de visite dans les mairies ;
- Créer des partenariats avec des entreprises de pompes funèbres ;
- Faire de la publicité dans les journaux locaux.

Bon à savoir : les entreprises de pompes funèbres proposent aussi l'entretien de tombes, mais souvent à des tarifs élevés.

Par ailleurs, l'auto-entrepreneur en nettoyage de tombes touchera les clients plus éloignés, **en créant son site internet**. Il peut y présenter :

- Les prestations qu'il propose ;
- L'expérience dont il dispose ;
- Les tarifs qu'il pratique.

Grâce à son site, il a la possibilité d'inciter les visiteurs à l'action à travers un formulaire de contact. En outre, il peut en même temps **optimiser sa présence en ligne à l'aide des réseaux sociaux**, qui sont à la fois simples d'utilisation et accessibles gratuitement.

À noter : pour maximiser ses chances de réussite, l'auto-entrepreneur en nettoyage de tombes peut combiner ces méthodes de prospection.

D'autre part, en se promenant dans les cimetières situés autour de chez soi, il peut repérer un secteur géographique intéressant pour trouver des clients, à travers le nom des familles qui y est facilement identifiable. Il trouvera également **de l'aide auprès de la mairie** pour trouver les descendants qui seront susceptibles d'être intéressés par son service.

Quels sont les différents clients d'un nettoyeur de sépultures ?

Les **profils des clients** du nettoyeur de tombes sont particulièrement variés. Parmi les personnes qui sollicitent le plus son service, on retrouve les :

- Proches du défunt qui vivent loin du cimetière ;
- Seniors qui ne peuvent plus s'y rendre ;
- Personnes qui sont encore très impactées par la perte d'un être cher ;

- Les personnes ayant la phobie des cimetières.

Il convient de savoir que l'auto-entrepreneur en nettoyage de tombes **met également son savoir-faire et son expérience au service des associations** qui souhaitent faire entretenir les sépultures de personnes auxquelles elles accordent une importance particulière. Il n'est pas non plus rare que les communes aient recours à ses prestations pour l'entretien des cimetières.

FAQ

Quel budget prévoir pour nettoyer une tombe ?

D'abord, il convient de savoir que le nettoyeur de tombe détermine le prix de l'entretien en fonction de :

La fréquence ;

Des travaux à accomplir.

Un entretien ponctuel coûte 170 euros au minimum et peut aller au-delà de 250 euros. Le prix inclut le :

Désherbage ;

Nettoyage ;

Fleurissement.

Combien le nettoyeur de tombes gagne-t-il en tant que salarié ?

Le débutant touche un salaire de 20 400 euros annuels environ. Après avoir acquis quelques années d'expérience professionnelle, l'agent d'entretien de tombes peut toucher jusqu'à 65 325 euros par an. Notons qu'en tant qu'auto-entrepreneur, il perçoit une rémunération de 70 euros au minimum par prestation.

Qui doit s'occuper de l'entretien du caveau familial ?

Les travaux d'entretien reviennent au propriétaire de la concession ainsi qu'à ses héritiers. Il est bon de noter que dans le cas où un affaissement de la tombe surviendrait après des travaux réalisés par la commune, la responsabilité de cette dernière peut être engagée, qu'ils aient été effectués :

Près de la concession ;

Au sein du cimetière.